



## Erreur de lieu sur PV

Par **Niel**, le **09/09/2021** à **20:30**

Bonjour

Je viens de recevoir un PV pour excès de vitesse sur une commune où je ne suis pas allé ce jour-là.

Après des recherches avec les coordonnées GPS, j'ai bien emprunté la route indiquée, mais le nom du lieu ne correspond pas. Le code postal est bon mais la commune réelle n'est pas indiquée. La commune ( non indiquée) est un regroupement de cette commune et de 3 villages. Le lieu indiqué correspond à un de ces villages, mais qui est situé à presque 10 km de là. L'infraction a eu lieu sur un autre de ces 3 villages.

Une contestation serait-elle recevable, même si les coordonnées GPS sont correctes ?

Merci pour votre réponse.

Par **Marck.ESP**, le **09/09/2021** à **21:22**

Bonsoir

Si les coordonnées GPS sont bonnes, votre pv ne sera pas annulé